



- Permettre aux stagiaires de sortir d'une situation d'illettrisme
- Permettre de s'inscrire dans une dynamique de construction de parcours, pour le public ayant un objectif d'insertion professionnelle ou d'évolution professionnelle

ORGANISATION

- Lieux de formation : Tarbes, Vic en Bigorre
- Effectif : 12 personnes
- Durée : Les parcours de formation sont individualisés, en moyenne de 56 heures à 240 heures. Les parcours individualisés seront proposés à temps partiel, en continu ou discontinu. Les parcours sont d'une durée maximum de 12 mois.
- Modalité : Présentiel
- Délai d'accès à la formation : 3 semaines

PROFILS & PRÉREQUIS

Tout public de plus de 16 ans, demandeur d'emploi ou non, en situation d'illettrisme qui :

- Après avoir été scolarisé en France, n'a pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il s'agit pour lui de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base.
- Ne maîtrise pas le degré 2 des savoirs fondamentaux (oral et écrit) du cadre national de référence « Lutter ensemble contre l'illettrisme » de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI).

VALIDATION & CERTIFICATION

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être sorti de sa situation d'illettrisme :

- Le stagiaire doit être en capacité de : « lire et comprendre un texte portant sur des situations de la vie quotidienne, écrire et transmettre des informations simples, utiliser des nombres, avoir des repères dans l'espace et le temps, d'être plus autonome dans sa vie familiale, professionnelle et citoyenne » à la sortie du dispositif.
- Le prestataire devra être en capacité de fournir les éléments permettant d'attester de cet état de fait.

SUITE DE PARCOURS, DÉBOUCHÉS

- Intégrer un Projet Pro
- Intégrer une formation qualifiante visant l'acquisition des compétences nécessaires à la mise en place du projet professionnel
- Accéder à l'emploi

MODE DE FINANCEMENT & PRIX

- Accès gratuit pour les demandeurs d'emploi
- Formation financée par le Conseil Régional d'Occitanie

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce dispositif a pour objectif de permettre au public en situation d'illettrisme d'atteindre les degrés 1 et 2 des savoirs fondamentaux (oral et écrit) du cadre national de référence « Lutter ensemble contre l'illettrisme » de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) et ce en :

- renforçant les savoirs de base par des pratiques pédagogiques novatrices.
- développant l'autonomie et le savoir être en facilitant les actes de la vie courante à travers des projets de vie collectifs autour d'activités sportives, culturelles ou reliées à la notion de citoyenneté.

CONTENUS DE LA FORMATION

A partir d'un module de positionnement, un diagnostic approfondi est établi afin de déterminer un parcours personnalisé qui va permettre un plan d'action individualisé.

Le dispositif est basé sur 4 modules fondamentaux et 1 atelier hebdomadaire :

- Compréhension et expression orale et écrite
- Règles de base en calcul et raisonnement mathématique
- Techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
- Apprendre à apprendre tout au long de la vie
- Situations d'usage / Échanges de pratique proposant des activités de transposition des compétences clés et de valorisation des savoirs et savoir-faire individuels

MÉTHODES & SUIVI PÉDAGOGIQUE

La formation se compose de diverses procédés pédagogiques (présentiel, temps collectifs, mises en situation, sorties pédagogiques) et méthodes pédagogiques qui contribuent à l'individualisation des parcours (contenus, durées, modules, rythme, profil des équipes, ressources et supports utilisés).

Le suivi pédagogique est assuré tout au long de la prestation en centre et fait l'objet d'un contrat individuel de formation qui est ajustable tout au long du parcours, complété lors des temps d'entretiens individuels. Ces entretiens sont planifiés par le référent de parcours mais peuvent également être mis en place à la demande du stagiaire.

La synthèse du suivi est retranscrite sur les bilans pédagogiques personnalisés et le portefeuille de compétences qui incluent le plan d'action défini pour engager la suite de parcours. Ils sont remis aux candidats et transmis aux prescripteurs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des évaluations régulières sont organisées tout au long du parcours de formation afin de réajuster à la hausse ou à la baisse, en tenant compte de toute difficulté, axe de progrès ou avancée du stagiaire.

Les acquisitions pourront être consignées dans un document type "portefeuille de compétences".

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

La phase de formation en centre peut intégrer diverses situations pédagogiques :

- Des enseignements (dits "classiques") en regroupement
- Des temps d'auto-formation encadrée par un formateur en présentiel ;
- Des projets pédagogiques collectifs ;
- Des entretiens individuels avec le référent de parcours ;
- Des sorties pédagogiques en lien avec la formation ;
- Des mises en situation pratiques ;
- La réalisation de démarches extérieures : convocations du prescripteur...

Ce dispositif repose sur la mise en œuvre d'une pédagogie appropriée au profil des publics afin d'apporter une réponse formative et qualitative sur les territoires.

Il est attendu des intervenants des modalités de réalisation des actions ajustées pour assurer l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences afin d'éviter tous phénomènes de décrochage.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le.La **coordonat.eur.rice pédagogique**, prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe, et le suivi individuel tout au long de la formation. Il.Elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation de chacun.

Le.La **formateur.rice référent.e** du dispositif est le garant technique de la formation.

Les **formateurs.rices** sont expert.e.s dans leur domaine de compétence et sont formé.e.s à la pédagogie pour adultes.

Le.La **référent.e handicap** s'assure de la faisabilité organisationnelles (horaires, rythme), matérielles et pédagogiques (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

LOCAUX

L'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.

Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire. Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous garantissons un accès gratuit et permanent au réseau Internet haut débit à l'ensemble des utilisateurs de la structure.



Fiche mise à jour le : 10/01/2023

Contact Tarbes

accueiltarbes@adrar-formation.com - 05 62 93 95 16